



COMPTE-RENDU

Instance de Proximité Provence-Alpes

9 février 2026

Étaient présents :

Direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Anne-Sophie Maxime, Stéphanie Manucci Serre, Anne de Geoffroy.

Jérôme Dalet (responsable des moyens généraux) et Jérôme Comin (coordinateur numérique) sont également intervenus, au cours de la réunion.

Représentants de proximité : Virginie Dubois (suppléante de Lise Rajot), Rémy Dupont, Marie-Agnès Pelleran, Laetitia Patris de Breuil, Jérémie Hesses.

Pour cette nouvelle mandature, la CFDT et SUD ont décidé de s'associer pour vous transmettre leur propre compte-rendu.

Effectivement, les RP ne feront plus un CR commun à toutes les OS.

L'idée n'est pas d'exclure qui que ce soit, ni de tirer la couverture à soi, encore moins de ne plus faire front commun contre la direction si besoin. Simplement parfois, et c'est légitime, nous ne sommes pas tous d'accord sur certains points. Nous serons donc désormais plus libres d'exprimer nos idées, nos points de vue dans notre compte-rendu. La démocratie quoi.

ORDRE DU JOUR

1. Vidéo verticale
2. Le web
3. F3 Bashing
4. Dispositif élections municipales
5. Points sur l'actualité de l'antenne
6. L'emploi
7. Documentaire
8. Le parking
9. Question de marché
10. Déménagement
11. Retraites
12. Equité au travail
13. Economies
14. Le coût pour PACA en 2026
15. Preneur de son/élections
16. Traitement de l'extrême droite
17. Emploi des CDD-CDDU
18. Entretien RH
19. Drone
20. Organigramme
21. Vue d'Ici

1- Vidéo verticale

Pour cette deuxième instance de l'année, une configuration particulière est proposée.

Les délégués syndicaux de chaque organisation syndicale sont présents. Ils ont été convoqués par la direction afin de faire le point, une fois par mois (avant la réunion de l'instance), sur **l'accord dit "d'expérimentation vidéo verticale"**.

Pour rappel, les cinq organisations syndicales de l'entreprise ont signé en février dernier, un accord d'expérimentation des nouveaux usages de la vidéo sur le Web. Depuis, plusieurs mois (voire plusieurs années sur certains sites), des pratiques sauvages étaient constatées dans l'utilisation de portables et le tournage de "vidéos verticales" pour le Web. Comme ces pratiques étaient faites sans concertation des salariés et sans cadre, les OS ont proposé, avec cet accord, d'encadrer ces pratiques.

L'accord est prévu pour 3 mois, sous la forme du volontariat et il doit permettre d'encadrer les tournages des nouveaux formats vidéo destinés au Web. En somme, on ne fera plus n'importe quoi sur le réseau.

La direction souhaite, par ces réunions mensuelles, faire le point avec les organisations syndicales.

Le coordinateur numérique, était présent afin de nous expliquer plus précisément la mise en place de l'accord.

La direction se réjouit : l'appel officiel aux volontaires a été lancé. Il s'agit, selon elle, d'une étape importante dans l'évolution de l'entreprise. Il est prévu que huit journalistes rédacteurs/JRI (4 à Marseille, 4 à Antibes) réalisent pendant trois mois des vidéos seuls.

Nous vous renvoyons au tract intersyndical pour les détails de l'accord. À noter, que nous avons émis de nombreuses réserves.

Le coordinateur numérique nous décrit le cadre de l'accord.

Quatre régions sont pilotes et toutes les semaines, un point est fait avec la coordination centrale. Chaque région évoquera : les contenus faits, qui a monté quoi et le nombre de vues réalisées.

L'idée est d'évaluer, l'efficacité et de voir ce qui peut être améliorer dans l'organisation.

Pour le recrutement, une trentaine de volontaires s'est manifestée (une vingtaine à Marseille, une dizaine à Antibes).

Ce sont le rédacteur en chef du BRI et la rédactrice en chef adjointe du Web qui ont choisi.

Le directeur régional nous explique qu'ils ont repéré deux profils de postulants :

1. Les journalistes ayant déjà pratiqué, quasiment aptes à commencer.
2. Les volontaires, sans formation ou ayant eu une formation par le passé mais qui ne sont pas à l'aise.

La direction nous confirme le démarrage en mars prochain de formations pour les nouveaux venus. *“La formation n'est pas un préalable à l'expérimentation car beaucoup déjà maîtrisent”* ajoute le directeur régional.

Il est prévu, une journée de formation, sans aborder le montage. On ne parle pas de *“montage”*, mais *“d'assemblage”* : *“C'est un bout à bout, avec un outil très simple, Edit”*.

Une question est posée pour savoir si l'expérimentation est ouverte aux alternants. On nous répond qu'il s'agit plutôt d'une population de CDI : *“Il faut évoluer avec les gens de chez nous”*. Pour rappel, l'accord concerne les CDI et les CDD.

L'objectif de la direction est de former, dans un premier temps, un petit nombre de journalistes pour être sûr qu'ils tournent au planning, puis dans un second temps, former les personnes volontaires.

Nouvelle question : quels sont les critères de sélection ?

Réponse : nous cherchons les personnes qui ont *“la meilleure envie”* et *“la meilleure disponibilité”*.

Par exemple, certains JRI sont volontaires mais ne sont pas à l'aise. Or, il faudra tout faire, c'est-à-dire, tourner, *“assembler”*, *“incarner”*.

Comme le rappelle le directeur régional : *“C'est tout le package ou rien !”*.

Et c'est pour cela que la formation est là. Mais : *« Un jour de formation, est-ce suffisant ? »* demande un délégué syndical. La direction répond qu'il sera possible de le compléter par d'autres jours de formation.

La responsable de l'expérimentation sera Alexandra Huctin, rédactrice en chef adjointe au Web, avec en complément, pour valider, Jérôme Comin.

Il est possible que dans certains cas, un journaliste du web et une équipe du linéaire se retrouvent sur le terrain au même moment. Mais, la direction insiste, les 4 journalistes choisis travailleront pour le web, uniquement.

Pour Jérôme Comin, son *« mantra »*, est de faire de l'audience en donnant une information vérifiée, certifiée, validée.

Samuel Peltier ajoute : *« Pour moi, c'est de la réactivité »*. Il prend l'exemple d'un immeuble qui s'effondre. Avec un journaliste web et une équipe du linéaire, *« on gagne en rapidité »*. Il nous explique la différence entre l'équipe du linéaire et celle du Web. La première prépare un sujet pour l'édition du linéaire, la seconde peut déjà envoyer les premières images. Et c'est là, selon lui, que l'on a une valeur ajoutée par rapport aux réseaux sociaux.

Le principe est simple (en théorie) : 1 mn ou 40 secondes avec les 5 W. Les 5 W sont la règle des bases journalistiques, c'est-à-dire : What, Where, Who, When et Why (si on a le temps).

Pour justifier le format court, on nous rappelle qu'aujourd'hui 40% de la population s'informe uniquement sur les réseaux sociaux. Chez les 15-24 ans, ça monte à 70%. D'où, l'importance de donner les premières informations, sous cette nouvelle forme.

Un délégué syndical lui fait remarquer que l'exemple d'un immeuble qui s'effondre n'est peut-être pas le meilleur exemple. Que se passe-t-il en effet quand un immeuble s'effondre ? Que filme-t-on ? Un tas de gravats, de la poussière, des personnes qui crient ? Quel est l'intérêt de montrer ces images chocs ? Et surtout, que fera la/le journaliste ? Que pourra-t-il/elle faire ? Comment vérifier les informations, le nombre de blessés, de morts ?

On nous répond qu'il s'agit d'abord de réactivité : être sur place, produire et vérifier. On se demande quel est l'intérêt ? D'autres témoins, habitants, passants filmeront également et nous aurons le même type d'images brutes, sans recul, dans le spectaculaire et l'émotionnel.

Nous faisons remonter l'expérience d'une journaliste CDD envoyée seule sur le match OM/Rennes pour faire une minute de réactions. La direction semble ignorer la dangerosité de tourner seul lors de tels événements. Pour OM/Rennes, c'est un journaliste qui ne travaillant pas et qui la voyant seule, l'a rejointe et l'a accompagnée, le temps du tournage.

Nous rappelons que les matchs de l'OM ne doivent pas être couverts seul. Les anecdotes où les journalistes ont été pris à partie, molestés, agressés sont légion. On ne réalise plus d'ailleurs, à l'OM Café, de plateau en direct car systématiquement le plateau était envahi.

Samuel Peltier nous dit que *«le message a été entendu»* et que l'idée n'est pas de se retrouver seul dans une foule.

Le coordinateur numérique explique que pour l'expérimentation, les journalistes se feront d'abord la main sur les formats d'une minute.

Pour le montage, un monteur sera planifié toute la journée à Marseille et au moins une demi-journée à Antibes.

Il pourra également y avoir un journaliste web ou deux planifiés par jour sur la même actualité.

Au moment de la réunion de l'instance de proximité, la direction n'avait pas encore les huit noms choisis. L'annonce devait être faite le soir même de la réunion.

La direction reconnaît qu'il s'agit d'un choix arbitraire mais qu' *«on n'oubliera pas les autres»*.

Elle assure que l'engagement des volontaires sera souple. Comme il s'agit de volontariat, ils/elles pourront quitter le dispositif quand ils/elles le souhaiteront.

Les premières formations auront lieu le 3 mars. L'idée étant de faire ces formations avant le premier tour des élections municipales. Elles seront pilotés/assurées par Xavier Collombier.

Un délégué syndical demande si nous n'assistons pas à la transformation des journalistes de terrain en journaliste monteur.

La déléguée aux antennes et contenus assure qu'il s'agit de tournage uniquement pour le web, le directeur régional assure qu'il n'y a pas de «*plan caché*». Il ajoute que beaucoup de régions regrettent de ne pas faire partie de l'expérimentation.

Après le point fait sur l'accord d'expérimentation, la direction a répondu, dans le désordre, aux questions des organisations syndicales. La direction a suivi un ordre plutôt thématique (Internet-numérique, moyens généraux-parking...).

2- Le web

Il était question de savoir comment l'antenne gère l'équipe qu'elle pouvait déployer pour l'actualité.

Rien de nouveau n'est prévu hors cadre de l'expérimentation vidéo verticale.

En cas d'événement, d'actualité exceptionnelle, l'antenne de Marseille, peut monter une équipe, un(e) JRI et un(e) rédacteur(ice) sur ses moyens. Comme ce fut le cas pour des réactions enregistrées à l'occasion du décès de Roland Courbis.

Que disent le nombre de clics réalisés sur nos sites (Internet-Tik Tok-Instagram...) ?

Ce sont les plateformes qui nous donnent les chiffres.

Pour les articles : nous avons le nombre de pages lues. Nous pouvons même savoir le temps passé sur un article.

Pour les vidéos lues (l'audience) : quand on est propriétaire d'un compte (ce qui est notre cas), on peut vérifier le nombre de vues.

On peut voir également :

- Combien de personnes sont allées jusqu'au bout de la vidéo.
- Combien de personnes ont arrêté la lecture.
- Combien d'abonnés gagnés.

L'exemple pris est Tik Tok. Quand on parle de 1,7 millions de vues, de quoi parle-t-on ?

Jérôme Comin nous explique qu'il est conscient du mode de consommation sur le Web : *“On connaît les limites des chiffres. Cela permet de nous améliorer. On peut se dire après : on n'a pas su mettre, dans cet article, en valeur notre information”*.

Il ajoute : *“Des fois, le temps de lecture est long et c'est grâce au travail de présentation des articles. L'idée n'est pas non plus de faire que des vidéos de 30 secondes”*.

Vient la question de la rentabilité de nos sites et là la direction ne sait pas. Le directeur régional nous dit que nous n'avons pas être rentable car nous sommes un service public.

Ce qui compte, toujours selon lui, c'est l'indice de fréquentation et qu'il est important de montrer notre puissance. Nous devenons incontournables sur l'information alors qu'il y a de nombreuses attaques contre le service public. *“La meilleure défense ce sont les chiffres”*.

Le coordinateur numérique ajoute : *“Notre information c'est notre image et elle doit être le plus véhiculée. Il y a trois ans, nous avions 8000 abonnés sur Tik Tok, aujourd'hui on en est à plus de 100 000. On est devenu une source d'informations. Les visiteurs ne sont pas juste passés, ils s'abonnent, ils restent”*.

Il ajoute : *“Il est important de savoir ce qu'on génère”*. En effet, c'était l'objet de la question, mais financièrement on ne saura pas.

Jérôme Comin transmet chaque semaine les chiffres du Web.

Le directeur régional fait un retour d'expérience sur les entretiens politiques. Le meilleur score a été fait avec Sandra Peyre à Menton. En PACA, son entretien a généré plus d'un million de vues. 865 followers à mi-parcours et c'est l'interview la plus regardée.

Jérôme Comin nous explique qu'on a plus de chance d'être suivi quand on a un sujet bien fait.

3- F3 Bashing :

Une nouvelle fois l'animateur Bertrand Chameroy s'est moqué sur l'antenne de C à vous des équipes de F3 et plus particulièrement de F3 PACA.

À la suite d'échanges téléphoniques avec le producteur de l'émission, Mohammed Bouassi, Chameroy se serait excusé. Il n'aurait pas cherché à faire du F3 Bashing, nous n'en doutons pas... Les excuses à Thierry Bezer, elles ne sont toujours pas encore arrivées. Sans doute, dans la prochaine émission, qui rappelons le, n'est pas une émission du service public. Elle est produite en externe par la société de production Médiawan, dont les contrats avec France Télévisions se sont élevés à plus de 100 millions d'euros en 2025.

4- Dispositif élections municipales :

La déléguée aux antennes et contenus nous explique que les moyens de DEP ont été basculés sur le numérique. Ainsi, nous pourrions traiter Six-Fours, Martigues (tourné le 13 février), Saint Laurent, Avignon (en extérieur le 19 février) et Aubagne (en studio le 20 février) et enfin Orange (le 27 février).

On pourra retrouver les émissions sur la plateforme *France tv*, *Youtube* et *F3 Paca*. Ces émissions seront ensuite découpées par un monteur pour les réseaux.

Samuel Peltier nous indique que la ville d'Aix-en-Provence est en projet avec l'idée d'une émission commune avec *Ici Provence* (ex-France Bleu).

Trois débats seront en ligne, le 4, le 9 et le 11 mars prochain entre 18h et 19h avec possibilité d'écouter le JT.

Le 4 mars, nous serons à Toulon.

Le 9 mars, ce sera Marseille avec *Ici Provence* et *Franceinfo*. La déléguée aux antennes et contenus se réjouit car nous serons à Martigues, à *Provence Studios*.

L'entreprise nous prête un studio de 500 mètres carrés. Le débat sera en public, avec quatre candidats et trois présentateurs.

Le 11 mars, nous serons à Arles.

Les portraits d'une dizaine de villes de la région à travers les formats "*Gros plan*".

Pour les soirées électorales le 15 et le 22, trois tranches d'une heure (avec un quart d'heure pour *Franceinfo*) jusqu'à 23h15 (dernière tranche).

Les élus demandent ce qu'il en est pour la dernière tranche qui peut parfois poser des soucis aux candidats. Lors, des dernières élections municipales, de nombreux candidats invités pour la troisième tranche, avaient poireauté une heure sans jamais pouvoir passer à l'antenne, faute de place.

La direction regrette et nous dit que cela dépendra du "*scénario*" de la soirée. Elle rappelle la difficulté de ces soirées où les conducteurs des émissions sont réalisés en live. La solution sera : "*S'ils ne peuvent pas passer, on les enregistre pour le lendemain*".

Pour les entretiens numériques : le directeur régional nous dit qu'il y a une appétence pour le sujet et qu'ils sont bien suivis.

Le mercredi 11 février, Laure Lavalette (RN Toulon) a réalisé un entretien, le 12 février c'était au tour du maire de Marseille, Benoît Payan.

5- Points sur l'actualité de l'antenne :

Le 11 février avait lieu une sensibilisation, avec *Médialab*, aux enjeux de l'intelligence artificielle. Le matin, pour les cadres, l'après-midi pour les journalistes.

Les élus regrettent que de nombreux cadres et journalistes, faute de temps, n'aient pu assister à cet atelier.

Pour les vacances, les JT commun avec Antibes sont, à nouveau, mis en place.

Du 21 au 22 février, nous pourrons suivre le cyclisme avec le Classique Var et le Tour des Alpes Maritime. Le tout en 100% numérique.

Le 23 février nous aurons des pages au Salon de l'agriculture. C'est la station d'Ile de France qui diffuse et pilote.

Le 1er mars, une page spéciale pour la Fête du citron à Menton. Ce sera d'abord diffusé sur le numérique puis sur le linéaire avec un léger décalé.

6- L'emploi :

Tous les élus de l'Instance de Proximité ont défendu le détachement d'un JRI titulaire de Marseille qui souhaitait se rapprocher de Toulon. La direction a finalement proposé un détachement de deux mois. Le JRI, détaché, a postulé sur le poste en consultation. La direction étudiera les nombreuses candidatures reçues après le détachement de deux mois du JRI titulaire.

7- Documentaire :

Nous avons demandé lors de l'instance de janvier dernier, pour quelles raisons les équipes maison ne pouvaient-elles pas réaliser des 52 minutes. Après des explications éditoriales, nous avons demandé combien coûtait un documentaire commandé par notre chaîne. Pour savoir si le produire à l'extérieur était plus rentable qu'en interne.

La déléguée aux programmes et contenus nous répond que notre chaîne fonctionne par préachat. Elle met une option sur 17-20 propositions de documentaires choisis en comité de lecture.

L'entreprise paie 15 600 euros le documentaire (avant c'était 10 400 euros) et y ajoute un apport en industrie, c'est-à-dire, cinq semaines de montage ou six, si c'est un premier film. Ce qui fait, un monteur, un mixeur et un étalonneur (maison).

Concernant le coût, en interne, de ce programme, la déléguée aux antennes et contenus, Anne-Sophie Maxime ne sait pas.

Pour les droits sur les images, c'est France Télévisions qui est propriétaire. C'est donc France Télévisions qui facture les images demandées, sauf si une négociation a été demandée par la société avec en échange un apport en industrie moindre. Mais les images ne sont jamais données. Et au-delà d'un an c'est comme pour tous les documentaires ça appartient à L'INA.

8- Le parking :

Pour les réponses à nos questions, le responsable des moyens généraux, Jérôme Dalet, intervient pendant la réunion.

Il nous explique que nous n'avons pas de parking gratuit et qu'il est parfois difficile de savoir à l'avance quelles parties du parking seront fermées ou si nous pourrions y accéder comme à l'accoutumée. Parfois, il est informé seulement 24h auparavant qu'il va falloir déplacer nos voitures. C'est aussi compliqué car ce n'est jamais le même interlocuteur qui s'adresse aux moyens généraux.

En ce qui concerne les travaux en cours. Le gestionnaire du Parc Chanot (GL Events) veut ouvrir le parc aux marseillais. Lors de la première phase de travaux (actuellement), ils végétalisent, refont un sol perméable et créent un terrain de basket. Dans la seconde phase, les mêmes travaux seront réalisés au milieu du Parc Chanot avec de la verdure et des jeux d'enfants.

Actuellement, la mairie et GL Events mesurent tout le pâté de maison du Parc. F3 est propriétaire de l'immeuble mais pas de son parking. La convention qui nous lie avec le gestionnaire est renouvelée chaque année. Contrairement, à la mairie qui a signé une convention pour trois ans avec le gestionnaire du Parc.

Dans tous les cas, notre parking sera déplacé fin avril, il sera installé Porte C, sur l'esplanade 5.

Parking (suite) abonnement :

Concernant notre demande de tarifs négociés avec, par exemple, le parking du centre commercial, il n'y a pas de réponse positive. Pour le moment c'est 23 € par jour.

Concernant la période de la foire et les salariés qui posent à cette période des vacances « forcées » car venir travailler en voiture quand on habite hors Marseille, tourne alors à l'enfer chaque matin, ils pourront toujours le faire. Samuel Peletier nous répond : *“Avec nos 14 semaines de vacances on peut tout à fait poser des vacances en été et au moment de la foire”*. Pour rappel, au vu de la conjoncture économique et de notre nombre de vacances, il nous est demandé de poser trois semaines entre le 1er mai et le 30 septembre.

Concernant la demande d'une liste complémentaire sur les week-ends pour pouvoir se garer devant, ce sera étudié, sous réserve que l'on ait toujours la possibilité de mettre les voitures de tournage devant, et un petit nombre de voitures personnelles. Cet emplacement n'est pas forcément garanti. Jérôme Dalet en a profité pour nous informer qu'une mise à jour des fichiers de badge sera effectuée à la demande de la société GL Event et qu'il nous est rappelé que le code de la route est valable dans le parc Chanot soit 20 km heures maximum.

9- Question de marché :

Les élus ont déploré que, plusieurs fois et pendant plusieurs jours, les toilettes des dames n'aient pas été approvisionnées de papier toilette.

Le responsable des moyens généraux nous répond que l'approvisionnement se fait par la société de ménage et que cela fait trois mois que cette société paie des pénalités pour le manque de papier toilette. Le responsable de secteur est parti à la retraite, et que depuis, ça ne tourne pas rond, mais que cela devrait s'arranger.

10- Déménagement :

Le schéma directeur, prévoit une délocalisation du site de Chanot d'ici, 2030/31. Déjà, deux sites historiques de France Télévision, Lille et Nantes, sont actuellement étudiés pour être vendus. Un troisième site (une annexe) à Paris est également concerné. Comme nous le dit la direction, on cherche de la trésorerie et on cherche à faire des économies.

Officiellement, *Radio France* (réseau *Ici / ex-France Bleu*) viendrait avec nous. Ils doivent, cependant, modifier leur schéma directeur. Une fois fait et une fois que nous aurons fusionné, leur cahier des charges et le nôtre, il y aura un avis de publication édité pour une recherche de terrain à Marseille et dans sa périphérie.

Le site serait donc vendu et nous deviendrions des locataires. Le site de la Vallée Verte ne fait pas partie du projet. En revanche, la post production suivrait les équipes du parc Chanot. On apprend également que la grande tour de nos locaux n'est pas classée aux monuments historiques mais qu'elle est labellisée “Patrimoine du XXème siècle”.

11- Retraites :

“Aujourd'hui, nous dit, la responsable des Ressources Humaines, il n'y a pas de calendrier, tout ce qui avait été annoncé est chamboulé”.

La retraite progressive n'est plus la priorité. Le contrat de génération étant terminé c'est le cadre légal qui s'applique. Il n'y a donc plus de possibilité pour les salariés plus âgés de travailler moins avec maintien de salaire par une compensation financière de FTV.

12- Equité au travail :

De nouveaux CDD ont été inscrits au planning car il y avait des besoins, de nombreuses dérogations ont également été demandées et de plus en plus tôt ce qui signifie que nous manquons de CDD.

Il n'y a pas, en revanche, de nouveaux monteuses inscrits. Les compteuses pour chaque collaborateur se font à l'année. 80 jours pour les intermittents, 120 pour les journalistes.

C'est essentiellement pour la présentation, les rédacteurs en chef-adjoint et le Web qu'il y a des besoins.

La répartition entre les intermittents et CDD réguliers se fait dans l'équité et non dans l'égalité. Comprenez que l'on tient compte de l'ancienneté des collaborateurs. Concernant une rumeur sur un planning annuel pour les week-ends, la direction nous répond qu'elle n'est pas au courant.

La prime pour 12 week-end fait par an est toujours effective.

Le planificateur ne communique pas car le planning peut bouger. C'est pour cela qu'un planning sur 4 semaines a été mis en place.

Le planificateur veille aussi à l'équité entre les salariés pour le nombre de jours fériés. La règle est toujours un week-end par mois.

13- Economies :

Les élus ont demandé des précisions sur les économies que doivent réaliser les sites de Marseille et d'Antibes pour 2026.

Le directeur régional nous explique que le budget sur les économies, a été validé fin décembre.

Pour être à l'équilibre, il faut faire 140 millions d'euros d'économies. 15 millions ont été rajoutés, ce qui fait 155 millions en tout au niveau national. Il y aura un budget rectificatif dans les prochaines semaines.

14- Le coût pour PACA en 2026 :

- En moyens humains : 5,2 ETP en moins (un ETP coûte 100 000 euros par an).
- En moyens financiers : plusieurs centaines de milliers d'euros.

Le directeur régional précise qu'on ne peut pas demander les mêmes efforts aux petites stations.

Les pistes d'économies :

- Les départs à la retraite ne seront pas remplacés.
- Il y aura moins d'organisation de séminaires.
- Deux documentaires prévus cette année ne seront pas produits.
- Il n'y aura pas, cette année, de captation du festival des Suds à Arles.
- Nous ferons plus de JT communs avec Antibes. Il est prévu, 3 semaines de JT communs pendant les vacances d'été.

Des réflexions sont menées à propos des DEP, EDR. Ces réflexions démarrent à peine avec la direction régionale, qui attend la fin des élections municipales.

Il s'agit plus de revoir la forme plutôt que de supprimer EDR ou DEP : se poser la question de comment on fait les EDR, idem pour DEP.

Pour les *Vue d'Ici* : la réflexion appartient à la rédaction. La question reste, comment être présent sur les territoires ?

15- Preneur de son/élections :

Nous avons fait remonter à la direction les difficultés rencontrées par une équipe de la rédaction pour suivre le meeting RN à Marseille. Il fallait récupérer le son du meeting, tourner le reportage (ITV-Ambiances), s'occuper de l'Aviwest. Le staff RN a même empêché notre équipe d'accéder à une salle. Les élus ont demandé pour quelles raisons un(e) preneur(se) n'avait pas été planifié. La direction nous explique qu'il n'y avait pas d'intention particulière à ce qu'il n'y ait pas de preneur(se) de son. Elle nous assure qu'en cas de besoin, pour les meetings ou les grosses opérations politiques, les équipes de tournage pourront bénéficier d'un(e) preneur(se) de son.

16- Traitement de l'extrême droite :

À la suite des menaces de privatisation faites par la candidate RN Laure Lavalette, les élus demandent à la direction de préciser sa position vis à vis du parti d'extrême droite.

Nous donnons l'exemple de la Picardie. En décembre dernier, le directeur régional est venu en plateau redire quelles étaient les missions du service public et que, contrairement à ce qu'avait affirmé, quelques jours auparavant, Jean-Philippe Tanguy sur RTL, F3 ne faisait pas de reportages hostiles au RN.

Pour notre directeur régional, la candidate toulonnaise en disant "*Vivement que vous soyez privatisés* " n'a fait qu'exprimer son opinion.

"Elle a exprimé une volonté de privatisation pour donner suite à une question qui ne lui plaisait pas. Son souhait de privatisation, ça la regarde, elle est députée, c'est son droit" ajoute-t-il.

Nous lui rappelons que c'est une remise en cause de notre travail. Il répond : « Non, l'interview a été bien menée, bien faite et que c'est pour ça qu'elle répond ainsi. On n'a pas à lui répondre. Il ne s'agit pas de menace grave. Selon lui, elle n'a pas dit de contre-vérité comme ce fut le cas avec Jean-Philippe Tanguy.

Nous pointons le danger de ce parti (cofondé, notamment, par un ancien Waffen SS) dont de nombreux élus défendent encore l'Algérie Française et l'OAS, ou bien le Maréchal Pétain, ou bien encore la monarchie. Le directeur régional nous fait remarquer qu'on ne peut pas ignorer les 11 millions d'électeurs qui ont voté pour eux. Un élu répond que : "Ces électeurs ne savent pas pour qui ils ont voté".

17- Emploi des CDD-CDDU :

Pour la directrice des Ressources Humaines, son service n'a pas d'obligation légale à délivrer aux personnes en contrat court, un récapitulatif du nombre de jours qu'ils ont effectués.

Ces informations sont accessibles dans le coffre numérique, même si certains d'entre eux n'arrivent pas à y accéder.

Tout dépend, en fait, de l'objet de la demande. Le service RH ne veut pas que l'information serve, par exemple, pour comparer, le nombre de jours, entre CDD-CDDU.

18- Entretien RH :

Les élus demandent des précisions au sujet des entretiens professionnels menés par les cadres de la rédaction. Ces derniers ont reçu un pouvoir de délégation du service RH mais n'ont aucun pouvoir de décision sur les formations des salariés.

La responsable des Ressources Humaines nous explique que ces délégations ont commencé en 2025 et que ces entretiens sont renseignés dans le logiciel qui leur est dédié. "On regarde les demandes et chaque année avec la responsable formation on fait des rencontres professionnelles, on regarde les demandes de stage et on les attribue" nous indique Maryline Camacho.

Stéphanie Manucci Serre, l'Interlocutrice Ressources Humaines, ajoute : "Les réponses sont désormais sur Mon kiosque et ce sont donc les entretiens de 2026 qui ouvriront les formations 2027".

19- Drone :

Actuellement, nous ne pouvons pas utiliser les deux dronistes de la rédaction car l'un des drones a été réquisitionné et l'un des dronistes doit renouveler sa certification.

Pour pallier le manque, la direction nous dit que nous pouvons faire appel à des dronistes extérieurs, quand c'est nécessaire. Le CPF (Compte Personnel de formation) peut être utilisé pour payer les certifications mais l'entreprise ne peut en aucun cas faire une prise en charge des certifications, ni même donner des jours pour le faire.

La direction est d'accord pour accueillir de nouveaux dronistes. Elle rappelle que l'exercice du drone est uniquement ouvert aux OPV et aux JRI.

20- Organigramme :

Les élus demandent comment trouver les informations concernant l'organigramme de l'entreprise. Plusieurs journalistes en Bex ou jeunes CDD ne connaissent pas le quart des salariés en poste à Marseille. Ce qui complique leurs demandes d'infographie, leurs questions auprès des cadres techniques pour récupérer des images de sources externes pour les mettre en zone de dépôt...etc...

La direction nous répond que l'organigramme est mis à jour dans *Mon kiosque*.

21- Vue d'ici :

Les équipes de *Vue d'ici* s'inquiètent quant à la disparition, pour des raisons économiques, des preneur(se)s de son. Ils s'interrogent également sur la pérennité du programme.

La direction se veut rassurante : *"Pour le moment, il n'y a pas de consigne de suppression, simplement une réflexion est en cours, comme pour DEP et EDR (évoqués avant)"*.

Pour les ingénieurs(e)s du son, ils/elles ne seront plus employés systématiquement. Il faudra désormais argumenter et justifier de leur emploi.

Pour rappel, en 3 jours, les équipes produisent 4 épisodes d'une durée de 4'30. Ces mêmes équipes nous disent que sans preneur(se) de son, l'exercice est rendu impossible.

Prochaine réunion de l'Instance de Proximité :
9 mars 2026
